

# Commission Départementale d'Arbitrage

- Assure le recrutement et la formation des nouveaux arbitres.
- Organise des stages de perfectionnement et de mise à niveau.
- Organise dans les clubs des réunions d'information sur les lois du jeu.
- Forme les arbitres auxiliaires.
- Gère le statut de l'arbitrage pour la partie qui la concerne.
- Désigne les arbitres lors des rencontres.
- Vérifie les feuilles de match pour la partie concernant l'arbitrage.
- Contrôle les arbitres sur le terrain.
- Auditionne les arbitres s'écartant des directives données.
- Elabore le règlement intérieur auquel les arbitres doivent se référer.

♦ **Président** : BALESTRACCI Victor

♦ **Secrétaire** : NARDIN Martine

♦ **Membres** : BEAUVALET Pascal, CALMETTES Hubert, COUPAT David, FAGGION Joseph, FEUILLADE Daniel, HUBERT Marc, NARDIN Roland, NAT Julien, TROGANT Georges, LACOMME Francis.

♦ **Observateurs** : AIT-LAKBIR Moulay-Said, CALMETTES Hubert, COUTINHO Charles, FORTUNY Pierre, LACOMME Francis, MOYSAN Albert, POBECZ Pascal, SAINT MARTIN J.Claude, SANARENS Didier, SUZANE Daniel, FRILLAY Yoan

♦ **Arbitres honoraires** : DEGOURNAY Michel, DEYMES Claude, LAZERGE Edmond, PINARD Albert, RAYMOND Michel.